

Questionnaire

Pour participante et participant de l'AULA 2027

Portraitfoto (Passfoto)

Tu peux aussi envoyer ta
photo par mail:
aula@smsv.ch
Ajouter nom et prénom sur
la photo.

- ☐ Team Guisan 1 (1) ☐ Team Guisan 2 (2) ☐ Team Guisan 3 (3)
☐ Team Adrien Hefti (4) ☐ Team Bächtold (5)

Nom:

Prénom:

Rue:

CP:

Lieu:

Tel:

Date de
naissance:

E-Mail:

Numéro-AVS:

Nationalité:

Sexe:

- ☐ Féminin
☐ Masculin

Vegetarien*ienne:

- ☐ Oui
☐ Non

Taille T-Shirt:

☐ S

☐ M

☐ L

☐ XL

☐ XXL

Assurance maladie*:

Assurance accident*:

Assurance RC*:

Maladie (z.B. Diabète, Asthme, Épilepsie) **::

Allergie (z.B. Médicament, Nourriture) **::

Autre:

*: Les assurances sont la responsabilité du participant, respectivement des représentants Les médicaments
**: peuvent être déposés à la direction du camp (avec des indications précises concernant la médication).

La direction du camp surveillera la prise de ceux-ci (conseillé pour des médicaments qui doivent être pris régulièrement)

Clause de non responsabilité : Pour des indications manquantes, incomplètes et la prise non correcte des médicaments, la direction du camp ne prend aucune responsabilité.

Bitte wenden →

Voyage:

- ☐ Trajet accompagné en train de Lausanne au point de rassemblement à Zurich (L'arrivée à Lausanne est une affaire privée)
- ☐ Voyage accompagné en car dès le point de rassemblement à Berne (L'arrivée à Berne est une affaire privée)
- ☐ Voyage accompagné en car dès le point de rassemblement à Zurich (L'arrivée à Zurich est une affaire privée)
- ☐ Je souhaiterais une carte bleue pour le voyage en transport public jusqu'à Lausanne, Berne, Zurich ou S-chanf (pour les participants ayant plus que 16 ans, sans demi-tarif ni abonnement général)
- ☐ Voyage à titre privé (en voiture) jusqu'à S-chanf GR
- ☐ Voyage à titre privé (en transports public) jusqu'à S-chanf GR

Protection des données

Nous mettons ton nom et ton adresse à disposition du SSTS (notre société) et à ses sections et également à la SCR et DDPS. Il est possible que nous utilisions des photos ou films du camp où tu es visible à des fins publicitaires. Avec ta participation au camp, tu acceptes cela explicitement.

Toutes les autres données de cette feuille seront traitées de manière confidentielle et ne sont disponibles que pour la direction du camp.

Secret médical

Si tu tombais malade dans le camp ou si tu aurais un accident, tu serais traité par le médecin sur place ou un médecin/ hôpital local. Il est important pour la direction du camp, qu'ils puissent obtenir les informations nécessaires concernant l'AULA.

- ☐ Je libère le médecin traitant de l'AULA de l'obligation de secret médical et convient que les informations nécessaires peuvent être obtenues par la direction du camp (Jakob Bähler). Les informations sont traitées strictement confidentielles par la direction.

Parents/responsable légale si moins de 18 ans:

Personne de contact si plus de 18 ans:

Nom:

Prénom:

Rue:

CP:

Lieu:

Tel:

E-Mail:

Joignable pendant le camp au (tél) :

Remarques:

☐ Oui, les règles du camp ont été lues et pris notes.

En apposant ma signature, je confirme avoir lu les informations ci-dessus et les accepte. De plus, je confirme avoir rempli le formulaire correctement.

Lieu:

Signature participant:

Date:

Si le participant n'a pas encore 18 ans:

Lieu:

Signature parents / responsable légale:

Date:

Consentement à des interventions invasives à des fins d'exercice

Chers parents de participants au camp AULA

Vous connaissez probablement déjà le camp AULA des Teams précédentes. Alors qu'on y prati-quait les mesures d'urgence et de premiers secours, la Team Bächtold enseigne les connais-sances de base des soins infirmiers. Cela comprend également la préparation des prises de sang, des injections et des perfusions. Les "patients" sont en général des oranges en bonne santé.

Dans chaque camp, il arrive toutefois que certains jeunes souhaitent s'exercer à de telles inter-ventions dites invasives en "vrai" ou les faire pratiquer sur eux-mêmes.

Le terme "invasif" vient du latin et signifie "pénétrer", car il s'agit au moins d'une blessure de la peau. Une intervention invasive est donc toujours une blessure corporelle. C'est pourquoi une déclaration de consentement doit être signée avant de telles mesures. Si le patient (ou, dans le cas de l'AULA, le/la participant(e)) n'est pas encore majeur(e), les parents doivent également signer la déclaration de consentement correspondante.

La procédure à suivre en cas d'intervention invasive à des fins d'exercice est strictement règle-mentée pour nos formateurs.

Réalisation de prélèvements sanguins, de perfusions et d'injections à des fins d'exercice:

- Les prises de sang, les perfusions et les injections sous-cutanées à des fins d'exercice doivent être autorisées par le médecin de camp.
- Leur exécution doit être surveillée et documentée sans aucune interruption par le person-nel soignant responsable..
- Avant d'administrer une perfusion ou une injection sous-cutanée, il faut s'assurer que le participant a été informé des effets, des effets secondaires et des risques et qu'il a donné son consentement explicite.

Si votre enfant n'a pas encore 18 ans pendant l'AULA, nous avons besoin de votre accord pour une "intervention invasive à des fins d'exercice". Comme cela n'est pas possible à court terme pendant le camp, nous vous prions d'en discuter avec votre enfant avant le camp et de nous faire parvenir la page suivante signée (par e-mail ou par courrier). Bien entendu, votre enfant peut à tout moment refuser une intervention invasive pendant le camp. La libre décision est ga-rantie par les responsables de classe.

La personne de contact pour la formation dans les classes est Mme Schölly, experte diplômée en soins d'anesthésie ES, qui connaît parfaitement le sujet et informera les jeunes en consé-quence.

Le médecin du camp est le Professeur Sergei Bankoul, que vous pouvez contacter via notre bureau des responsables de camp.

Natel bureau AULA 079 928 93 73

Si vous avez des questions, nous sommes à votre disposition (presque) à tout moment avant et pendant le camp. Vous pouvez nous joindre de préférence aux coordonnées ci-dessous.

Avec mes salutations les plus cordiales



Of spéc (lt col) Jakob Bähler
Chef du camp AULA

Consentement à des interventions invasives à des fins d'exercice

(prises de sang, injections, perfusions)

Partie 1: à remplir par les responsables légaux avant le camp

- ☐ Nous confirmons que notre enfant est autorisé à pratiquer des interventions invasives à des fins d'exercice et/ou à en faire pratiquer sur lui-même dans la classe Bächtold du camp de jeunes AULA SSTS. Conformément au règlement du camp, l'intervention doit être autorisée sur place par le médecin du camp et surveillée sans faille par un infirmier/une infirmière for-mé(e). Le consentement de notre enfant doit également être demandé par écrit sur place.
- ☐ Nous ne voulons pas que notre enfant pratique ou se fasse pratiquer des interventions invasives à des fins d'entraînement et nous refusons expressément de donner notre accord à ce sujet.

Participant*e:

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Date:

Signature:

Parents respectivement responsables légaux:

Nom:

Prénom:

Date:

Signature:

Partie 2: à remplir par le/la participant(e) pendant le camp

- ☐ Par ma signature, je confirme que j'ai été informé(e) par le formateur des risques liés aux interventions invasives et que je suis d'accord avec l'intervention. Je confirme également que je suis calme, concentré(e) et très soigneux(se) pendant l'intervention invasive et que je respecte les instructions du formateur.

Participant*e:

Signature:

Le questionnaire doit être retourné avant le 03.07.2027.

Frau Maria Walter, Brunnenwiesenstr. 42, 8610 Uster

aula@smsv.ch